



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 25 septembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le vingt-cinq septembre, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29  
Nombre de conseillers municipaux présents : 20  
Nombre de votes contre : 5  
Nombre d'abstentions : 5  
Nombre de votes pour : 17  
Nombre de suffrages exprimés : 27

Date de convocation du Conseil Municipal le 19 septembre 2017

**Présents :** Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Hélyette SALAÛN, Guillaume GUERRÉ, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Nadège FONTAINE, François LENHARD, Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoit COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN.

**Absents excusés :**

Hélène LORME, ayant donné pouvoir à Christian DUMAS,  
Jenny OLLIVIER, ayant donné pouvoir à Franck VIGNAUD,  
Laurent JOLLY, ayant donné pouvoir à Claude FLEURY,  
Jean-Louis TOURET, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,  
Michèle LUCAS, ayant donné pouvoir à Marie-Claude BLIN,  
Christine CABEZAS, ayant donné pouvoir à Evelyne CAU,  
Loïc FAYON, ayant donné pouvoir à Sylvie SIGOT.

**Absents :**

Catherine MAIGNAN,  
Baptiste JAUNEAU.

Début de la séance : 20h30

Fin de la séance : 23h18

Secrétaire : Guillaume GUERRÉ

### RESSOURCES HUMAINES

#### DL.17.066 - Modification du tableau des effectifs au 1er novembre 2017

**Christian DUMAS expose :**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Considérant la nécessité de créer 6 postes et de supprimer 5 postes afin de répondre à l'organisation, aux besoins et missions des services de la collectivité au 1<sup>er</sup> novembre 2017.

Considérant que les postes à créer sont :

- 1 poste d'attaché principal de à temps complet
- 1 poste de rédacteur principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- 1 poste d'agent de maîtrise principal à temps complet
- 1 poste d'adjoint d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- 1 poste de chef de service de police municipale principal 1<sup>ère</sup> classe à temps complet

Considérant que les postes à supprimer sont :

- 1 poste d'attaché à temps complet
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe à temps complet
- 1 poste d'adjoint d'animation à temps complet
- 1 poste de chef de service de police municipale principal 2<sup>ème</sup> classe à temps complet

Le tableau des emplois est modifié comme suit à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2017

Filière	Cadre d'emploi	Grade	Ancien effectif budgétaire	Nouvel effectif budgétaire
Administrative	Attaché	Attaché principal	2	3
		Attaché	4	3

	Rédacteur	Rédacteur principal 2 <sup>ème</sup> classe	0	1
	Adjoint administratif	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	3	4
		Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	17	16
Technique	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	5	6
	Adjoint technique	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	3	2
Animation	Adjoint d'animation	Adjoint d'animation principal 2 <sup>ème</sup> classe	6	7
		Adjoint d'animation	18	17
Police	Chef de service de police municipale	Chef de service de police municipal principal 1 <sup>ère</sup> classe	0	1
		Chef de service de police municipal principal 2 <sup>ème</sup> classe	1	0

Après avis favorable du Comité Technique du 12 septembre 2017 et après présentation en commission « Finances – Ressources Humaines » du 18 septembre 2017, il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'émettre un avis sur les modifications du tableau des effectifs avec effet à la date du 1<sup>er</sup> novembre 2017.

Après délibération, le Conseil Municipal adopte à la majorité, 17 pour, 5 abstentions (Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU et Patricia MARTIN) et 5 contre (Pascal SUDRE, Daniel HOAREAU, Sylvie SIGOT, Roselyne RAVARD et Loïc FAYON) les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le 25 septembre 2017

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : 6 octobre 2017  
 Publication le : 9 octobre 2017  
 Notification le : 3 octobre 2017

Le Maire  
  
 Christian DUMAS.

**Acte à classer**

DL-17-066

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

---

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2017-10-06T16-05-35.00 ( MI207696454 )

**Identifiant unique de l'acte :**

045-214501694-20170925-DL-17-066-DE ( Voir l'accusé de réception associé )

Objet de l'acte : Modification du tableau des effectifs au 1er novembre 2017

Date de décision : 25/09/2017



---

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 4. Fonction publique  
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.

---

**Acte :**

DL.17.066-RH-Modification du tableau des effectifs au 1er novembre 2017.PDF

Classer

Annuler

Préparé

Date 06/10/17 à 16:05

Par RICHARD Aurélie

Transmis

Date 06/10/17 à 16:05

Par RICHARD Aurélie

Accusé de réception

Date 06/10/17 à 16:10